



**Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée**

info@collectif-nocturne.ch

---

## **CHARTRE D'UTILISATION DU TERREAU**

### **Prélude:**

Ce document regroupe les valeurs et idéaux transmis par le Collectif nocturne et auxquels les associations exploitant le Terreau doivent adhérer. Chaque association utilisant le Terreau se doit de les respecter, de les véhiculer et de les transmettre à son public.

Ces valeurs sont le socle identitaire du Collectif nocturne, et par extension du Terreau. Elles se doivent d'être respectées par les personnes morales et physiques qui utilisent le lieu.

## **CHARTRE D'UTILISATION DU TERREAU**

### **1. Inclusivité**

- 1.1. Le Terreau est un lieu qui doit permettre aux jeune.x.s de 16 ans et plus d'expérimenter la vie nocturne, de manière accessible et bienveillante.
- 1.2. Le Terreau est un lieu où est privilégiée l'organisation d'événements par et pour les jeune.x.s.
- 1.3. Le Terreau se doit d'être un lieu inclusif et bienveillant où aucun comportement discriminatoire n'est admis. Dans cette démarche, nous condamnons les discriminations, telles que les comportements racistes, sexistes, grossophobes, classistes, putophobes, LGBTQIA+phobes, validistes, (liste non exhaustive)
- 1.4. Le Terreau se doit d'être accessible dans ses prix, à la fois à l'entrée et au bar.
- 1.5. Le Terreau est un lieu où les organisateur.ice.x.s se doivent de veiller à la sécurité et à la prise en charge du public.

### **2. Culture**

- 2.1. Le Terreau met en avant la programmation d'artiste.x.s locaux.ales et mixtes ainsi que d'événements pluridisciplinaires.
- 2.2. Le Terreau est un lieu où sont fortement encouragés les événements à caractère social.

### **3. Pérennité du lieu**

- 3.1. La Terreau se doit de minimiser les nuisances à l'encontre du voisinage.
- 3.2. Le Terreau se doit de protéger son public, en gardant un volume sonore ne dépassant pas le seuil de danger.
- 3.3. Le Terreau étant un lieu collectivisé, les organisateur.ice.x.s se doivent de respecter l'image, le matériel et la symbolique du lieu ainsi que ses collaborateur.ice.x.s. pour garantir sa pérennité.



## **CHARTRE D'UTILISATION DU TERREAU**

### **4. Préservation du public**

4.1. Le Terreau est un lieu qui promeut une consommation raisonnée de l'alcool. Ainsi, en plus de respecter les dispositions légales, les organisateur.ice.x.s d'événements et leur staff se doivent de refuser de servir les client.e.x.s que cela pourrait mettre en danger. Iels doivent également servir de l'eau gratuitement à quiconque en demande.

### **5. Ecologie**

5.1. Le Terreau est un lieu conscient de son impact écologique et tend à minimiser cet impact lors des événements et de leur préparation.